

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

MANUTENTION			
Code	PAKN3B86KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage théorique et pratique de techniques spécifiques aux domaines musculosquelettique. En manutention, les principes de déplacements sécuritaires des bénéficiaires seront enseignés aux étudiants lors de mise en situations pratiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déplacer des patients de manière sécuritaire autant pour lui, soignant que pour le patient.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B86KINA Manutention 10 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN3B86KINA Manutention

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Manutention			
Code	16_PAKN3B86KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Après un exposé théorique, l'étudiant travaillera rapidement en situation pratique. Il analysera l'environnement et la tâche à effectuer. Il adaptera son comportement moteur afin de réaliser des manœuvres sécurisées et sécurisantes de déplacements du patient. Il sera attentif à la sécurité de celui-ci, encouragera sa participation. Il se préviendra et se protégera de l'apparition de divers troubles corporels comme la lombalgie, la cervicalgie, les TMS,...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable, seul:

de développer et maintenir un juste rapport à son corps.
d'exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé : analyse de situations de déplacements de patients, prévention des problèmes de santé. (C4.6,C6.4)
d'accompagner le patient : communiquer avec lui, le former, établir une relation de confiance et d'entraide dans les actions de manutention.
Au terme de cette séquence d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'utiliser ses aptitudes et ses capacités motrices ; ses habilités motrices, psychomotrices et sensorimotrices pour rendre efficace ses actions de manutention. Il sera capable de réaliser avec professionnalisme et sécurité des gestes et/ou des actions de manutentions codifiées. Il saura de plus, s'adapter aux patients et aux situations environnementales lors des manipulations de ceux-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : la manutention en milieu hospitalier.
Prévention des lombalgies.
Actions de manutention dans le secteur hospitalier (manutention des malades) et à domicile. Méthodes de manutention des malades (Méthode de PDSB).
Analyse de situations dans le cadre de la prévention des lombalgies. Principes et actions de manutention en fonction des particularités physiques du patient et/ou en fonction de l'aménagement du lieu où se déroule l'action (variantes).
Utilisation des aides techniques. Transfert des acquis dans diverses situations pratiques (professionnelles ou privées).

Démarches d'apprentissage

Cours théorique et pratique. Exposé oral de la théorie (Tableau, Power point, vidéo). Démonstration pratique des actions de manutention et répétition active des étudiants.
Réflexion collective sur les adaptations réalisables en fonction de la pathologie du patient, du lieu de l'action et des aides techniques disponibles.

Remédiation : Chaque début de cours pratique commence par la révision des actions vues précédemment.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur est disponible pour répondre aux questions

Ouvrages de référence

Méthode PDSB : <http://www.asstsas.qc.ca>

PREVENT: «Lombalgies au travail», Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, Septembre 2008

P. DOTTE: La manutention des malades et des handicapés: éducation gestuelle spécifique et applications concrètes

PREVENT: «Allégez la charge» prévention des lombalgies dans le secteur des soins de santé. Campagne 2007 du CHRIT

H. MONOD, B. KAPITANIAK: «Ergonomie», Collection des abrégés de Médecine. Edition Masson, paris, 1999

A. STORM. et coll : «La manutention dans l'éducation physique utilitaire et professionnelle», CUFOCEP, 1991

R. MEEUSEN: «Exercices pour le dos», BODYTALK, n°39, 1992

BODYTALK: «Un petit guide pour combattre les maux de dos», BODYTALK, n°19, 1991

Pr Y. HENROTIN: «Mal de dos? Reprenez rapidement l'exercice», Kiné varia Septembre 2008

PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier », Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008

BACKFUN: «Touche pas à mon dos», Service promotion santé des mutualités libres, Septembre 2003

Supports

PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier », Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008

Méthode PDSB : <http://www.asstsas.qc.ca>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue. Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées, il se verra attribuer automatiquement la note de PP.

En seconde session, l'évaluation est un examen oral et pratique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Exp	100

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements

de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).